

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU LUNDI 03 NOVEMBRE 2025 à 19H30**

**PROCES-VERBAL**

**Présents** : Ludwig MONTAGNE, Maire ; Conception JUNIQUE, Jean-Claude MANGANO, Christian ROUCHON, Christelle PAPIN, Noël GREVE Adjoints ; Alain BAYLE, Carine BOISSY, Florian CHANAL, Daniel FALCIN, Marike GRALER, Sandra LADREIT, Josiane POMMARET, Cathy REYNAUD, Auriane ROUBI.

**Absents excusés** : Romain BOITEL donne pouvoir à Conception JUNIQUE, Maxime BLACHON, Annick DELANOË, Frédéric GIFFON

**Secrétaire de séance** : Christelle PAPIN

**AFFAIRES SOUMISES A DELIBERATIONS**

**ACQUISITION A L'EURO SYMBOLIQUE DE LA PARCELLE CADASTREE B 1265 – INDIVISION LEONCINI/GACHE**

Considérant que l'indivision LEONCINI/GACHE, propriétaire de la parcelle cadastrée B 1265 est d'accord sur le principe de céder à l'euro symbolique une surface d'emprise de 222 m<sup>2</sup> à la Commune pour régularisation de la voirie communale existante,

Considérant l'intérêt pour la commune d'acquérir cette parcelle afin de réaliser des aménagements qui participent à la desserte et la sécurité des riverains,

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de procéder à l'acquisition de cette surface d'emprise de 222 m<sup>2</sup> sur la parcelle cadastrée B 1265 à l'euro symbolique.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de 222 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée B 1265 appartenant à l'indivision LEONCINI/GACHE à l'euro symbolique, précise que les frais notariés afférents à cette affaire seront à la charge de la commune et donne pouvoir à Monsieur le Maire de signer l'acte notarié correspondant ainsi que tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente décision.

**COMITE DE FOIRES - REVERSION DES DROITS DE PLACE DE LA FOIRE 2025**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Comité de Foires est en charge de l'organisation de la foire annuelle qui a lieu sur la commune.

Les droits de place étant encaissés par la commune, il est normal que ceux-ci soient reversés ensuite au Comité de Foires sous forme de subvention.

Pour cette année, le montant des droits de place pour la foire s'élève à 547,00 €.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de reverser ce montant au Comité de Foires. Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de verser la somme de 547,00 € au Comité de Foires sous forme de subvention, correspondant à l'encaissement des droits de place pour la foire 2025 et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document se rapportant à cette opération.

## **BUDGET COMMUNAL - DELIBERATION MODIFICATIVE N°2 - EXERCICE 2025**

Certaines rectifications sont à apporter aux ouvertures de crédits prévues par le budget communal 2025. Il s'agit des modifications suivantes :

### **BUDGET COMMUNAL**

#### **Section de fonctionnement**

##### **Dépenses :**

c/681 – Chapitre 042 - DAP	+ 1 952
c/023 – Virement à la section d'investissement	- 1 952

##### **Recettes :**

c/2804181 – Chapitre 040 - Amt des immos – organismes publics divers	+ 1 952
c/021 – Virement de la section de fonctionnement	- 1 952

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier les ouvertures de crédits prévues par le budget communal, suivant la liste indiquée ci-dessus, et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer toutes les pièces se rapportant à cette opération.

### **AFFAIRES NON SOUMISES A DELIBERATIONS**

Lors de cette séance, d'autres sujets ont été abordés :

- La proposition de réunion avec les agriculteurs de la commune au sujet des ressources en eau
- Le projet de végétalisation de l'allée des Sables – réunion avec les riverains le 12/11/2025
- Le soutien financier à l'ASSB Foot pour le tournoi de foot de Vendres
- Le point sur les travaux de l'autoroute
- Les travaux du pont de l'Emeil suite aux inondations de 2023
- La préparation du repas des aînés
- Les fêtes et manifestations du mois de novembre 2025
- La date du prochain conseil municipal : le 01/12/2025

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30

**La Secrétaire de séance,**

**Christelle PAPIN**

**Le Maire,**

**Ludwig MONTAGNE**